

## **Médicament : fin du monopole de l'Agence kényane du médicament**

Abderrahim DERRAJI - 2020-09-10 18:32:14 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Suite au détournement des fonds alloués à la lutte contre le nouveau coronavirus, les gouverneurs des Comtés réunis dans le cadre d'une réunion extraordinaire, ont jugé l'Agence nationale du médicament (Kemsa) d'incompétente. Ils ont, de ce fait, décidé de mettre fin à son monopole et de faire appel à d'autres fournisseurs indépendants. Pourtant, un décret a bel et bien été adopté par le Parlement garantissant à l'Agence Kényane le monopole pour la distribution des médicaments. Le décret en question prévoit même une amende conséquente et deux ans de prison pour toute personne qui enfreindrait cette loi. Les gouverneurs estiment que cette loi doit être abrogée, d'autant plus la pandémie actuelle a mis à nu l'incapacité de cette agence à approvisionner, dans les temps, les différents hôpitaux du pays aussi bien en matériel, qu'en médicaments. Par ailleurs, plusieurs dirigeants de la Kemsa ont déjà été limogés à la suite du détournement de 400 millions de dollars de fournitures médicales destinées à lutter contre le virus.